

REGLEMENT DES FOULEES FRESNOYSIENNES 2025

La manifestation a lieu le samedi 13 septembre 2025 à Fresnoy-le-Grand (Aisne), elle se déroulera de 13H00 à 20H.

- Au programme : 10 km course, 5 km course et 2 courses enfants. – Une marche nordique chronométrée de 14km, une Randonnée de 9km et une Marche de 5 km.

Inscriptions sur le site ou le jour même 30 minutes avant chaque course (majoration de 3€) ou chez Intersport Fayet le samedi 6 septembre 2025.

Organisateur : Club Athlétique de Fresnoy, Le Comité des Fêtes et La Municipalité

Président : Jean-Bernard LETEMPLE

Responsable sécurité : Christophe DUPUIS/ Mairie de Fresnoy-le-Grand

Conditions de participation :

- Course 10 km : cadets à masters (2010 et avant).
- Course 5 km : Minimes à masters (2012 et avant).
- Marche Nordique chronométrée (2010 et avant)
- Course Benjamin(e)s-Minimes(es) : année 2011-2014
- Course Poussin(e)s : année 2015-2016 - Marche pour tous : 5km

Justifier :

- Soit d'un PPS en cours de validité pour les courses adultes. Pour les courses ENFANTS une autorisation parentale est obligatoire.
- Soit d'une licence FFA, UFOLEP, Athlé running, Athlé compétition. TOUTES LES AUTRES LICENCES SONT REFUSEES

Pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire avec la signature des parents.

Droits d'inscription :

- 10km : 8 euros
- 5km : 6 euros
- Marche Nordique : 5 euros
- Randonnées 9 km : 2 euros
- Marche 5km : 2 euros

Tarifs majorés de 3 euros sur place jusqu'à 30 minutes avant le départ de chaque course.

Règlement sur le site internet ou à l'ordre du Club Athlétique de Fresnoy.

Retrait des dossards : Place du Général de Gaulle, à partir de 13h00.

Inscriptions sur place à partir de 13h. Majoration de 3 euros.

Assurance : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence. Il incombe aux participants de s'assurer individuellement.

Sécurité : Assurée par les organisateurs, commissaires de courses à chaque carrefour, véhicule de début de course, véhicule de fin de course et motos sur le parcours.

Service médical : assuré par les organisateurs.

Ravitaillements prévus à l'arrivée de chaque épreuve et à mi-chemin de la COURSE 10KM

Lots de qualité - Récompenses à tous les participants - **Cadeau aux 300 premiers coureurs inscrits.**
Renouvellement du challenge « record » sur la course 10km LE PRIX DU MAIRE 400€ (32'26'') pour les masculins et Le Prix du Comité des Fêtes 400 € (41'40'') pour les féminines à battre.

Départ et arrivée des épreuves Place du Général de Gaulle.

Les épreuves enfants et adultes se dérouleront sur le même site qui sera pour l'occasion interdit aux véhicules (sauf organisation et secours).

Ce présent règlement pourra être modifié en fonction de nouveaux impératifs et des règles sanitaires en vigueur le jour de la course.